



PHOTO : FRANÇOIS BEAUREGARD

Unis plus que jamais

Réjean Parent

Président de la CSQ

Le premier mandat de monsieur Charest, avec sa panoplie de lois désastreuses sur le plan de nos droits sociaux ou syndicaux, n'aura pas été sans effets sur notre organisation CSQ et sur l'ensemble du mouvement syndical. Cela explique sûrement les préoccupations qu'avaient dégagées les personnes déléguées à notre dernier congrès de juin 2006 : consolidation interne, développement, édification d'une nouvelle force syndicale avec les syndicats indépendants et construction d'un solide Front commun pour la prochaine ronde de négociations.

La dernière élection québécoise, malgré les efforts que nous aurons mis pour favoriser l'émergence d'élus ou d'élues plus progressistes, nous laisse encore en panne quant au développement social et démocratique. Sans verser dans une analyse simpliste gauche-droite, il n'en demeure pas moins que ce sont de plus en plus les chantres de la privatisation et de la réduction de l'État qui occupent la majorité des sièges à l'Assemblée nationale du Québec. Qu'on le veuille ou non, les politiques prônées par ces personnes et les lois qu'elles adoptent ont des incidences directes sur nos conditions de vie et nos conditions de travail, la plupart du temps à l'encontre de la détérioration.

C'est donc dire à quel point les préoccupations dégagées par notre Congrès demeurent d'actualité dans ce nouveau paysage politique. En matière de cohésion interne, il faut saluer les travaux réalisés tout au cours de l'année pour améliorer la cohésion entre nos composantes et l'efficacité générale de notre organisation. Sous l'angle du développement, c'est une fonction de plus en plus partagée par l'ensemble des fédérations et nous pouvons nourrir l'espoir que les moyens supplémentaires, apportés par la création d'un fonds consacré à cette fin, apporteront plus de vigueur à nos plans de développement. Quant à l'édification d'une nouvelle force syndicale, les collaborations avec divers partenaires comme le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) autour d'objectifs communs lors des derniers mois devraient favoriser un rapprochement plus étroit et une meilleure efficacité dans nos actions. Quant au Front commun, nous sommes encore dans la période de refroidissement découlant de la dernière ronde de négociations, mais c'est un objectif qu'on ne perd pas de vue.

Toutes ces actions comportent la même finalité, en l'occurrence le renforcement de notre capacité d'action syndicale. Malgré ce que voudraient bien nous faire croire certains ténors du libéralisme économique, les syndicats ne sont pas trop forts. Au contraire, le mouvement syndical a connu maintes déconvenues au cours des dernières décennies et les attaques auxquelles il fut soumis n'auront pas été sans l'affaiblir et sans semer le doute, mais le temps est venu de réunir toutes les forces vives pour éveiller l'espoir. Ensemble, « un autre monde est possible ».

Enseignants filmés à leur insu

Les syndicats peuvent agir

Au moment où paraissait l'article de François Beauregard « Êtes-vous filmé à votre insu ? » dans le numéro d'hiver 2007 de *Nouvelles CSQ*, des enseignantes et des enseignants de l'Association des professeurs de Lignery vivaient une expérience traumatisante.



Dans deux écoles de notre territoire, des élèves ont filmé, à leur insu, certains de nos membres avec des cellulaires ou des caméras et ils ont créé un blogue qui invitait les autres élèves à les visionner sur les sites YouTube et Skyblog et à passer leurs commentaires sur le site Skyblog. Dans les deux cas, les photos et les commentaires étaient compromettants, voire dégradants.

Le syndicat a recommandé aux personnes concernées de porter plainte au service de police, d'aviser par écrit leur direction d'école et de demander une action immédiate de sa part. Simultanément, nous nous sommes adressés à la direction des ressources humaines afin que la commission scolaire intervienne. À la suite de cela, une enquête interne a été menée afin d'identifier les responsables.

Nous avons aussi conseillé à nos membres de tenir une assemblée générale afin de soutenir leurs collègues et d'exiger l'intervention de la direction. En assemblée générale, les enseignantes et les enseignants ont exigé l'expulsion des élèves responsables, la suspension pour celles et ceux qui ont écrit sur le blogue ainsi qu'une mise en garde par la direction dans chacun des groupes d'élèves selon laquelle de tels gestes ne seraient pas tolérés.

Dans cette école, après des interventions appropriées, le blogue a été fermé rapidement, les blogueurs expulsés de l'école et les participants suspendus. De plus, lors de leur retour à l'école, une lettre d'excuses a été remise aux enseignantes et aux enseignants concernés et les élèves étaient rencontrés, accompagnés de leurs parents, en présence d'un policier.

Quant au deuxième cas, les élèves responsables du blogue ne fréquentant plus cette école, la direction en était venue à la conclusion qu'elle ne pouvait rien faire. Notre syndicat est intervenu auprès de la direction des ressources humaines afin qu'une intervention soit faite par la direction de l'établissement maintenant fréquenté par l'élève responsable. Ce dossier suit son cours...

Enfin, nous avons signifié à la direction des ressources humaines l'urgence de mettre en place une procédure et une politique d'intervention en cas de mauvaises utilisations d'outils technologiques. À suivre...

Guy Pepin
Vice-président de l'Association des professeurs de Lignery

BOÎTE AUX LETTRES

Enseigner dans la violence

Je suis dans la profession éducative depuis 1980. J'ai enseigné 23 années au secondaire surtout en science et technologie. J'en ai vu des vertes et des pas mûres, mais j'ai toujours gardé confiance et espoir en mes jeunes que j'adorais et qui me le rendaient bien.

Il y a quelques années, je suis intervenue auprès d'élèves qui harcelaient mes jeunes de notre club scientifique. Alors que je les ai alignés le long du mur, un de ces élèves s'est mis à m'engueuler, à me crier des bêtises. Bref, il était verbalement violent. J'ai voulu l'amener au bureau du directeur adjoint, il a refusé d'obtempérer. Je n'étais pas pour lui tenir tête avec mes cinq pieds. Néanmoins, j'ai rencontré le directeur adjoint à ce sujet, mais il n'y a eu aucune suite.

Un mois plus tard, alors que je quittais l'école pour aller dîner à mon domicile, je vois un jeune dans la salle de regroupement en train de boire une boisson. Le règlement interdisant de manger et de boire dans cette salle à l'heure du dîner, je l'invite donc à quitter. Il m'a engueulée en anglais. Étant bilingue, j'ai répondu qu'il devait quitter. En même temps, un directeur adjoint se dirigeait dans ma direction. Je lui fis signe de venir rapidement, car je sentais que le garçon n'était pas de l'école. Symboliquement, j'ai placé mon bras devant le garçon, sans le toucher, pour lui demander de rester afin qu'il rencontre le directeur adjoint. Le jeune homme a continué d'avancer et mon bras a touché ses vêtements. Il l'a empoigné et tordu en me disant que je ne devais pas le toucher. J'ai figé.

Le directeur adjoint avançait lentement. Je lui ai dit ce qui venait de se passer. Il a rejoint le jeune alors qu'il sortait, mais il l'a laissé partir. Immédiatement, j'ai quitté l'école pour mon dîner et je n'avais pas de cours dans l'après-midi. C'est une fois chez moi que l'incident m'a frappée de plein fouet. Mon conjoint a quitté son travail pour me soutenir cette journée-là. Il m'a accompagnée au bureau de la direction, car il était en colère. J'ai déposé une plainte à la police. Je n'ai reçu aucune aide par la suite.

Mes collègues m'ont appuyé moralement. La direction n'a rien fait. Nous n'avons jamais retrouvé le jeune homme. J'ai réalisé que je devais quitter ma profession, car je m'étais toujours dit que je quitterais l'enseignement si je me faisais attaquer. Ce fut pour moi un choc, car j'ai dû me recycler pour devenir enseignante. J'ai beaucoup sacrifié. Pédagogue, je le suis de troisième génération et profondément. Malgré tout, alors que je sais que je suis très compétente avec les jeunes, j'ai quitté l'enseignement. Je suis maintenant conseillère pédagogique dans une autre commission scolaire.

Je ne pouvais me résigner à demeurer dans une commission scolaire qui ne soutien pas son personnel dans des situations de violence, le lien de confiance étant irrémédiablement rompu. Aujourd'hui, je porte encore des séquelles de ces événements. Je suis réticente lorsque je vois un regroupement de jeunes, même si je crois encore fermement en leur potentiel.

Johanne Patry
Conseillère pédagogique Science et technologie

L'école et la concurrence

L'article « L'école et la concurrence » est le reflet de ce qui me questionne chaque jour. Sans réponse, ni solution toute faite, nous nous préoccupons de la réussite de tous. La réalité est celle qui pousse vers la concurrence, tandis que notre cœur voudrait que ça change !

Dominique Fortin
Enseignante à l'école Benoît-Duhamel à Roberval

Pour nous écrire : nouvellescsq@csq.qc.net



Colloque international sur la violence à l'école

Près de 500 spécialistes et intervenants du Québec, du Canada et de la France ont participé à un colloque international sur la violence à l'école le 22 février dernier à l'Université de Sherbrooke. Organisé par l'Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'école, le CRIRES/Sherbrooke et d'autres partenaires, l'événement avait pour principal objectif de favoriser la rencontre entre les chercheurs et les praticiens. Des spécialistes de la violence à l'école, dont Éric Debarbieux, Égide Royer et Claire Beaumont y ont prononcé des conférences. Les textes ou les résumés de ces conférences sont disponibles à l'adresse suivante : www.preventionviolence.ca

Une trousse de sensibilisation à l'agression indirecte a été rendue publique lors de cette journée par la professeure Pierrette Verlaan et son équipe. « Partir des ragots, porter atteinte à la réputation d'autrui et isoler ou exclure une personne d'un groupe d'amis constituent une forme insidieuse de violence qui commande des actions préventives. » Comme cette forme de violence passe souvent inaperçue, une trousse a été produite afin de favoriser la sensibilisation des élèves, des parents, du personnel des écoles à cette forme de violence. Il est possible d'obtenir toute l'information sur cette trousse à l'adresse suivante : www.clipp.ca

La FIPEQ élargit ses rangs

Les salariées des CPE Les Couches...tôt et Panta-Mousse en Beauce ont choisi le Syndicat des intervenantes en petite enfance de Québec (SIPEQ-CSQ) pour se syndiquer. Bienvenue aux 55 nouvelles membres !

Cybermentorat

L'Université du Québec à Montréal a mis sur pied un programme de cybermentorat Édumentor dont le but est d'aider les jeunes à intégrer leur profession le plus harmonieusement possible en leur permettant d'échanger par Internet avec des enseignants expérimentés. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site suivant : www.mentors.uqam.ca